



Située à 2,5 km de la porte d'Orléans et desservie par la ligne B du RER, Cachan est l'une des communes les plus attractives de la région francilienne. Ses 31 000 habitants bénéficient d'un cadre de vie préservé, d'une vie associative et culturelle très riche, d'équipements publics de qualité et d'une situation privilégiée, au cœur du Grand Paris. Par ailleurs, elle mène de grands projets qui vont accroître son rayonnement tels que le nouveau Campus étudiants, l'écoquartier de la gare ou encore l'arrivée de la future ligne 15 du Grand Paris express. Le mandat 2020-2026 porte ainsi l'ambition d'une ville innovante, participative, écologique, proche des besoins de ses habitants, fière de son histoire et tournée vers son avenir. Cachan est labellisée « Ville 4^{ème} fleur » et « Ville internet 5 @ ».

I – IDENTIFICATION DU POSTE

Libelle du poste : Educateur sportif - école des sports et des découvertes (F/H) - vacataire

Direction – Service : Direction du Temps Libre – Service des sports, vie associatives et loisirs

II – DESCRIPTIF DU POSTE

A / MISSIONS

Rattaché à la Direction du Temps Libre, l'éducateur sportif organise et anime des activités sportives dans le cadre d'un projet éducatif. Il peut être spécialisé dans une discipline particulière et participer également à des projets multisports.

Il est capable de s'adapter à des publics très divers en prenant en compte le niveau atteint par chacun dans sa discipline. Il est chargé de l'organisation pratique et matérielle des activités (espaces, moyens...).

B/ FONCTIONS ET ACTIVITES

1/ Pratique d'activités sportives

Mobiliser les connaissances nécessaires à la pratique sportive visée

Organiser des séquences d'entraînement et/ou initiation progressives sur des thématiques diverses : sport individuel, sport collectif, arts du cirque...

Faire respecter les règles et se faire respecter soi-même

2/ Encadrement et animation d'un groupe

Pointage des enfants dans les écoles

Encadrement de la restauration, transfert des enfants en car vers le lieu de pratique.

Régulation des échanges et des comportements

Prise en compte des réactions individuelles et de groupe

Bâtir des séances d'animation sportive, créer des supports en proposant une progression technique adaptée au niveau des participants et à leurs capacités d'apprentissage

Encadrer des activités en transmettant une pratique respectueuse de la spécificité du sport enseigné

Etre capable d'expliquer par la démonstration : réaliser soi-même les activités en les décomposant avec précision.

Expliquer des règles de jeux en faisant preuve de pédagogie.

Savoir planifier et organiser ses interventions en tenant compte des priorités, du temps d'exécution imparti.

Etre ponctuel pour accueillir les enfants

3/ Application et contrôle des règles de sécurité

Adaptation des séances en fonction des règles à suivre et des spécificités du public

Vérification constante du respect des consignes de sécurité

Effectuer les gestes de premiers secours si nécessaire.

Garantir la surveillance et la sécurité de chaque enfant, dès le début de sa prise en charge et ce jusqu'à son départ

4/ Gestion d'un local, de matériels, d'équipements

Respect des règles d'utilisation de chaque matériel

Entretien du matériel technique et surveillance du fonctionnement

Répertorier les matériels et matériaux et détecter les anomalies de fonctionnement

5/ Gestion administrative

Participer aux réunions de l'EMS

Etablir un bilan à chaque fin de cycle

III – COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES

SAVOIR	Brevet d'Etat d'éducateur sportif ou BPJEPS ou L3 STAPS Validée.
SAVOIR – FAIRE	Faire respecter les règles et se faire respecter soi-même
APTITUDE / QUALITE	Rigueur, ponctualité, adaptation

IV – POSITION DANS L'ORGANISATION

Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité de la directrice de l'ESD et du responsable du secteur animations et équipements sportifs
--------------------------------------	--

V – CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS / ENVIRONNEMENT DU POSTE

Lieu de travail :	Complexe Sportif Léo Lagrange et autres équipements sportifs de la ville selon les cycles de pratiques sportives
Temps de travail :	5 heures par semaine le mercredi de 7h30 à 12h30 – Hors vacances scolaires
Particularités ou contraintes du poste :	

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à : drh-recrutement@ville-cachan.fr